



global witness

Rectificatif

Enquête sur l'abattage, le transport et l'exportation illégaux de bois précieux de la Région de Sava, à Madagascar, août 2009, réalisée par Global Witness et l'Environmental Investigation Agency (EIA), Inc. (US)

Le 2 décembre 2009

Nous venons de nous apercevoir qu'une erreur de calcul s'est glissée dans les volumes de grumes, entraînant plusieurs surestimations significatives dans le rapport précité. Cette erreur a été corrigée et le rapport est republié ce jour.

L'erreur concernait le calcul des volumes de grumes estimés à partir des observations faites par l'équipe. Ce calcul aurait dû être comme suit :

- Le volume d'un rondin moyen de 35 cm de diamètre et de 2 m de long est de 0,19 m³ (et non pas de 0,57 m³ comme cela a précédemment été signalé concernant les observations faites au port de Vohémar à la page 18 du rapport). Cela a des répercussions sur le nombre de rondins se trouvant dans un container et sur le poids moyen d'un rondin.
- Cette même erreur de calcul, à la page 19 du rapport, a des répercussions sur l'estimation du nombre de rondins mis en corrélation avec les chiffres de l'OMC, mais pas les volumes totaux.
- Les rondins d'un diamètre allant de 25 à 35 cm et faisant 2 m de long représentent un volume variant de 0,10 à 0,19 m³ (et non de 0,39 à 0,77 m³ comme cela a précédemment été signalé concernant les observations réalisées dans la forêt à la page 24 du rapport). Cela a des répercussions sur la fourchette des poids de chaque rondin.
- Surtout, les conclusions (page 33) auraient dû s'appuyer sur un volume de rondin de 0,10 à 0,19 m³. Cette correction engendre une estimation de la valeur des rondins de bois de rose abattus dans les régions observées allant **de 88 000 US\$ à 460 000 US\$ par jour** (et non de 800 000 US\$ comme cela avait été précédemment signalé).

En outre, le Résumé citait à tort « 200 à 300 » au lieu des « 100 à 200 » arbres indiqués dans le rapport.

Veuillez noter que les chiffres portent sur la région visitée par l'équipe, et qu'ils ne devraient pas être extrapolés aux estimations annuelles pour une année ou à d'autres régions de Madagascar.

Des données annuelles limitées relatives aux importations de bois de rose de Madagascar sont disponibles au titre des statistiques du commerce communiquées par l'Administration générale des douanes de la République populaire de Chine – voir ci-dessous. À noter qu'elles ne comprennent pas les exportations vers d'autres pays, ni les exportations dont il n'est pas rendu compte.

Année	Volume	Valeur
2005	3591 m ³	2 415 816 US\$
2006	7921 m ³	4 978 593 US\$
2007	55 m ³	79 002 US\$
2008	1625 m ³	1 348 558 US\$
De janvier à août 2009	4854 m ³	9 740 492 US\$

Les données les plus récentes, qui se rapportent au mois d'août 2009, indiquent un prix CIF de 3 395 US\$ per m³.

Global Witness et l'EIA vous prient de bien vouloir les excuser d'avoir diffusé un rapport et un communiqué de presse contenant des chiffres de nature à induire en erreur.